

**Mémoire**

6211-08-012

**Les enjeux de la filière uranifère au Québec**

Sur les effets polluants de la poussière contenant des radionucléides

Générée par les opérations minières à ciel ouvert

**Particulièrement dans la région de**

**KIPAWA**

Présenté à :

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques  
Sur l'environnement (BAPE) sur  
**Les enjeux de la filière uranifère au Québec**

Presente par :

D.A. Pedro Cardoso

Mercredi le 19 Novembre de 2014

## **Préambule**

Le présent mémoire est déposé dans le cadre de l'enquête en cours sur les enjeux de la filière uranifère au Québec.

Je vise à partager mes préoccupations en tant que simple citoyen, ayant choisi l'Abitibi-Témiscamingue comme endroit idéal pour ma vie professionnelle et surtout pour ma vie de retraité.

Cette décision je l'ai prise il y a déjà 50 ans, donc je connais bien les effets des exploitations minières dans tout l'Abitibi Témiscamingue.

Lors de mon arrivée du Portugal, comme émigrant, j'ai immédiatement été séduit par la beauté naturelle de cette région et j'ai perçu son grand potentiel économique, touristique et comme réserve de biodiversité et d'eau potable.

Dans ma présentation je ne ferai pas d'analyse exhaustive d'aucun des sujets techniques qui font l'objet des grandes préoccupations dument présentées dans de nombreux mémoires présentés lors des audiences publiques.

Je n'entends pas non plus, aborder les nombreux points d'intérêt public comme la pertinence et notre devoir de préserver la faune et la nature pour les générations futures.

Mon seul but, c'est d'éveiller une prise de conscience, chez tous ceux qui doivent tirer des conclusions et produire des recommandations, concernant les enjeux et la pertinence de permettre la mise en place d'une opération minière à ciel ouvert, dans le domaine uranifère ou le domaine associé de l'exploitation des terres rares, ce sans mesurer adéquatement les conséquences et les effets pervers sur notre eau et l'air que nous respirons à chaque jour, toutes espèces confondues, soit autant la faune que les êtres humains.

## **Contexte**

Ayant pratiqué la pêche et la chasse dans cette région, depuis mon arrivée en 1964, j'ai vu l'impact cumulatif des exploitations minières sur le territoire, en particulier les opérations à ciel ouvert, et ne peut que militer en faveur de mesures de protection de notre environnement et de l'habitat naturel de notre faune.

Beaucoup trop d'opportunistes se sont accaparés de nos richesses naturelles sans aucune considération pour l'impact direct de leurs activités sur notre environnement et sans s'interroger sur les effets secondaires des poussières pendant la vie de la mine et encore moins une fois la mine fermée. Les précautions nécessaires pour évaluer et palier aux effets nocifs de la percolation de résidus miniers sont ignorés dans la grande majorité des opérations minières.

Comme simple citoyen, nous ne pouvons plus permettre qu'une opération déplace des millions de tonnes pour récupérer une infime partie d'un minerai ou de terres

dites rares et par la suite laisser d'immenses montagnes de résidus et des étangs de décantation non contrôlés et dont les effets nocifs sur les générations futures sont complètement ignorés.

Enfin, même avec des calculs sommaires, on peut rapidement en venir à la conclusion qu' aucune opération minière à ciel ouvert, de type conventionnel, pourrait apporter des bénéfices durables et mesurables en région, comme ici en Abitibi-Témiscamingue, si on soustrait aux éventuels bénéfices pour la société les coûts des dommages environnementaux et sociaux qui sont habituels dans de telles opérations.

Je n'ai pas les connaissances ni le budget pour documenter mes arguments, ils sont le fruit de mon vécu de 50 ans dans cette région et de l'intérêt que j'ai toujours exercé dans le suivi des projets miniers en région.

Ainsi, le simple fait d'être un citoyen ayant vécu le détournement de la route 117 pour extraire une infime quantité d'or qui restait à exploiter dans la mine Sigma, c'est assez pour faire rougir toute personne ayant un minimum de respect pour la nature.

Le privilège que nous avons de vivre dans une région aussi vaste et riche de beauté naturelle, de flore et de faune diversifiées, dépassent largement les quelques piètres bénéfices d'une opération d'extraction uranifère (ou équivalente) sur le court terme, et qui plus est en exploitation à ciel ouvert.

Ce n'est plus possible ni permissible de laisser faire une extraction minière de matières uranifères ou contenant du thorium ou du radium avec une méthodologie traditionnelle d'exploitation à ciel ouvert, comme cela s'est produit dans le passé.

Nous connaissons maintenant la grande dispersion des poussières produites par toute opération minière, et en particulier par les mines à ciel ouvert.

Combien de mines seraient encore rentables si on exigeait des procédures et des méthodes d'extraction innovatrices, en particulier des opérations couvertes pour réduire la dispersion des poussières radioactives ?

Il faut prendre le temps et investir des fonds importants pour mieux étudier les effets secondaires des exploitations minières contenant des matières radioactives, telles que l'exploitation des terres rares.

Alors qu'ici même à Kipawa, on parle d'une éventuelle opération ayant comme polluant un des pires déchets de la planète : l'uranium, le thorium, le radon etc.

de la recherche sur des méthodes d'extraction éventuellement sécuritaires devraient être la première et seule grande préoccupation immédiate des minières et du gouvernement.

Laisser démarrer une telle opération minière conventionnelle dans cette région c'est simplement permettre la contamination de notre système hydrique qui passe directement par Ottawa en route vers Québec et finalement l'océan Atlantique.

Lorsque des millions de tonnes de roche seront déplacées, la poussière et la percolation résultant de cette opération va demeurer avec nous pour des milliers d'années.

Non seulement nous mesurons mal toutes les conséquences néfastes à court terme, nous n'avons pas idée des conséquences futures.

La seule certitude que nous avons, basée sur des données scientifiques parcellaires, c'est que c'est très grave.

### **Acceptabilité sociale**

Je suis de l'avis que des régions comme l'Abitibi-Témiscaminque constituent des réserves environnementales, de faune et de flore, ainsi que des réseaux hydrographiques uniques et riches, d'une richesse dont nous ne faisons que soupçonner toutes les ressources, un atout qui mérite d'être exploité de façon durable et avec précaution de façon à léguer aux futures générations un coin de la planète qui a conservé sa biodiversité et qui n'est pas pollué par des dépôts radioactifs laissés par des minières uranifères ou de terres rares.

La qualité de l'eau et l'air que nous respirons doivent être protégées et nous devons faire en sorte que les commerces et les industries qui s'installent en région aient un impact prévisible ainsi qu'une période d'activité supérieure à celles des exploitations minières de courte durée.

Je vous fais remarquer aussi que nous n'avons plus au Québec un seul siège social d'une grande entreprise minière, alors que des centaines de mines ont opéré et extrait des millions d'onces d'or en région.

Le seul héritage certain de toutes ces opérations minières est de très nombreux sites orphelins, une facture de milliards de dollars pour les contribuables pour remédier aux dommages que ces opérations ont laissés derrière elles en disparaissant. Les frais auxquels nous devons contribuer pour contenir les dégâts résultants des parcs à résidus laissés par ces opérations auraient dû cesser avec une législation obligeant les minières à faire des dépôts financiers pour créer des réserves de fonds pour le nettoyage des sites : mais encore aujourd'hui certaines minières fuient leurs obligations et la faible gouvernance de l'administration est incapable d'y faire face.

Ici dans la région de Kipawa, les anciens claims d'uranium se sont rapidement transformés en claims pour l'exploration des terres rares, et le projet le plus avancé prévoit une opération à ciel ouvert pour l'extraction des terres rares.

Contrairement aux résidus laissés par les mines de cuivre ou d'or en Abitibi, nous savons déjà que les résidus de terres rares sont mil fois plus nocifs, et qu'ils contiendront de nombreux éléments radioactifs

Pouvez-vous imaginer cette région de lacs et de rivières qui constitue un seul grand bassin versant du Lac Témiscaminque 50 ans après la fermeture d'une quelconque mine de terres rares.

Il faut agir sans tarder pour établir des règles claires qui incluraient un moratoire permanent à l'exploitation de l'uranium et des restrictions importantes à l'exploitation de dépôts dits de terres rares qui contiendraient de l'uranium, du thorium, du radon, du polonium et du sélénium (entres autres). Ici l'exploration pour ces dépôts ne fait que commencer, et le législateur doit agir rapidement sinon il risque de s'aliéner une grande partie de la population.

Au Témiscaminque, nous avons déjà de l'information qui indiquent de façon certaine la présence d'une ceinture de terres rares sur des dizaines de Kilomètres dans le pourtour du Lac Kipawa (et d'autres viendront peut-être nous confirmer la présence de tels dépôts sous les eaux mêmes du Lac). L'exploitation de ces dépôts Autour du lac et de ses affluents est tellement délicate et serait difficile à élaborer même pour une mine traditionnelle (or ou nickel) elle devient littéralement impossible dans le cas des terres rares.

Si nous ne prenons pas la chose au sérieux, le Témiscaminque sera détruit du point environnemental dans un avenir très rapproché.

### **Exposition à la poussière**

Lors d'une éventuelle opération à ciel ouvert conventionnel, il est difficile de mesurer avec précision les effets néfastes résultant de la poussière radioactive.

La seule certitude possible, c'est la longévité et la cumulation des conséquences néfastes pour des milliers d'années à venir.

De par la présence d'une abondance d'eau et d'air propre, les lacs du Témiscaminque devraient être exploités de façon responsable et sans créer des polluants radioactifs qui continueront de contaminer/ « tuer » durant plusieurs générations futures.

### **L'économie**

Le facteur économique est un enjeu primordial pour toute région.

Oui, des emplois sont nécessaires, mais il est aussi nécessaire de savoir choisir. Dans le cas d'une éventuelle opération minière, il faut, sans équivoque, mesurer les conséquences avant et après l'opération.

Il faut également tenir compte de l'effet dévastateur des éventuels résidus nocifs des terres rares.

Une mine à ciel ouvert de terres rares ne pourra apporter que des bénéfices temporaires et très mitigées, tout au plus.

Par contre c'est certain que les pratiques et méthodes courantes d'exploitation génèrent des polluants qui eux vont laisser des traces pour l'éternité.

Heureusement le Témiscaminque possède une grande variété de ressources uniques.

La quantité d'eau potable en région fait des jaloux partout sur la planète, et de nombreux états américains ont déjà tenté d'en dévier de large volume enfin de s'approvisionner en eau potable.

Je me permets de vous proposer un autre exemple de nos richesses.

Si on pouvait imaginer un Témiscaminque qui produit du poisson frais en milieu naturel non-pollué pour alimenter les métropoles ??

Vous voulez des raisons économiques ? Alors réfléchissons au fait qu'un kilo de poisson frais se vend au Japon a plus de 100\$ le kilo !

### **Conclusion**

Toute exploitation uranifère devrait être bannie, de même que l'on devrait interdire toute exploitation minière, surtout de terres rares, qui prétendrait exploiter un gisement par le processus de mine à ciel ouvert dans une région aussi fragile que le pourtour du Lac Kipawa. Cette région est riche et pourra générer des bénéfices à long terme et tangibles pour ses habitants si seulement nous pensons le développement de la région de manière responsable.

Je voudrais aussi souligner que les coûts les plus importants et les conséquences directes de la contention d'un parc de résidus miniers contenant de la radioactivité retomberont en premier lieu sur les habitants locaux. Donc il faut écouter cette même population quand elle exprime clairement l'inacceptabilité sociale d'une industrie spécifique.

Une petite municipalité régionale comme celle du Témiscaminque ne représente que quelques milliers de votes, et elle peine à attirer l'attention des fonctionnaires et encore moins des politiciens.

Des exemples abondent partout en région d'Abitibi-Témiscamingue.

La petite mine Sullivan est fermée depuis des décennies. La rivière Bourlamaque est toujours polluée et sans grande espoir de retrouver son état original.

Merci de m'avoir accordé votre attention et de prendre mes commentaires en considération.

Respectueusement

D.A. Pedro Cardoso

Courriel : pcardoso@pcardoso.ca